



## C'est quoi ?

Les antiparasitaires internes sont **des traitements médicamenteux** qui, s'ils ne sont pas utilisés correctement, peuvent avoir des effets **néfastes** pour l'environnement (abeilles, poissons, insectes coprophages...).

Pendant, les traitements antiparasitaires ne sont pas forcément à exclure car la présence de parasites en grand nombre peut affaiblir un animal et provoquer l'apparition d'autres maladies concomitantes. De plus, l'immunité parasitaire rentre en compétition avec par exemple l'immunité bactérienne. Un bovin fortement parasité va ainsi avoir plus de mal à lutter contre une surinfection bactérienne.

Le parasitisme interne est difficile à évaluer sans examens complémentaires. Il existe des méthodes de détection via le dosage du sang ou du lait, ou encore un comptage des œufs ou des larves au microscope. Pour certains parasites comme les douves ou les paramphistomes, la visualisation directe des parasites (via l'abattoir notamment) sera le diagnostic de choix. Ces examens, associés à des mesures agronomiques, permettront la mise en place d'un traitement adapté pour le troupeau.





## Pourquoi utiliser les traitements anti-parasitaires ?

Les principaux parasites internes sont de la classe des :

### *Nematodes :*

- Les strongles gastro-intestinaux (Strongylose digestive)  
Ce sont des parasites du tube digestif. Pour ce type de parasites, le pâturage et les fourrages humides sont plus problématiques que le foin, car les larves ne survivent pas à de longues périodes sèches.
- Dictyocaulus viviparus (responsable de la bronchite vermineuse)  
Le parasite s'attaque aux voies respiratoires. Son cycle extérieur en pâture dure de 4 à 21 jours en fonction des conditions de température et d'humidité. L'immunité peut vite être dépassée par la prolifération. En absence de diagnostic rapide et de traitement, la maladie survient brutalement et peut entraîner la mort de quelques animaux.

### *Trématodes :*

- Fasciola Hepatica (Grande douve du foie)  
Le cycle de reproduction de la grande douve est plus complexe. En effet, pour compléter son cycle, la grande douve a besoin d'un hôte intermédiaire, la limnée tronquée. Ces derniers sont des mollusques d'eau douce et stagnante, comme les mares présentes dans les pâtures.
- Calicophoron daubneyi (paramphistome)  
Le paramphistome, encore appelé « Douve du rumen » a un cycle de reproduction très proche de celui de la grande douve du foie, mais il s'attaque, à l'âge adulte, aux papilles du rumen et il est plus prolifique.
- Dicrocoelium lanceolatum (Petite douve du foie)  
Parasite avec un cycle encore plus complexe que celui de la grande douve du foie puisqu'il nécessite 2 hôtes intermédiaires pour la réalisation de son cycle. Parasite fréquent des ovins, il est assez sous-estimé chez les bovins.

## Comment raisonner les traitements ?

Il est très souvent inutile de traiter des animaux immunisés car des traitements non nécessaires ont un impact sur l'environnement en plus d'avoir un coût non négligeable.

### Avant de traiter, il faut se poser 3 questions essentielles :

1. Le parasite est-il présent dans le troupeau ?
2. Pose-t-il problème ?
3. Un traitement va-t-il améliorer la croissance ou la production laitière ?

### Généralités sur les traitements contre les trématodes.

- Les traitements antiparasitaires classiques sont inutiles contre les trématodes. Les traitements spécifiques doivent être appliqués après un diagnostic fiable (abattoir par exemple).

### Quelques pistes pour limiter les infestations des strongles.

- Faire pâturer des vaches immunisées, avant les jeunes bovins. En effet, les animaux immunisés vont éliminer les larves résiduelles, et donc « nettoyer » la parcelle.
- Utiliser le pâturage tournant, en veillant à ce que le délai de retour sur parcelle soit de plus de 4 semaines. En effet, le cycle des strongles à l'extérieur étant de 3 semaines, revenir avant 4 semaines met en contact les bovins avec des larves au maximum de leur potentiel d'infestation.
- Mettre les animaux au pâturage au printemps après minimum une fauche permet de limiter le nombre de larves présentes. Idéalement ne pas donner le produit de cette fauche à de jeunes bovins, sous peine de les infester.
- Le flushage protéïque consiste à apporter un concentré protéïque dans la ration de l'animal afin de compenser les pertes par la lutte contre les parasites et aider l'animal à s'immuniser.
- Le pâturage alterné avec des chevaux par exemple peut être une solution car les parasites équinus sont différents de ceux des bovins.

## Contacts

PARC NATUREL DES PLAINES DE L'ESCAUT : Audrey POLARD • [apolard@pnpe.be](mailto:apolard@pnpe.be) • +32 (0)488 981 156

PARC NATUREL DU PAYS DES COLLINES : Hervé LUST • [h.lust@pnpc.be](mailto:h.lust@pnpc.be) • +32 (0)68 54 46 02

PNR SCARPE-ESCAUT : Aurore DLUGON • [a.dlugon@pnr-scarpe-escaut.fr](mailto:a.dlugon@pnr-scarpe-escaut.fr) • +33 (3)27 19 19 70

## RÉFÉRENCES :

- SÉANCE DU GROUPE HERBE ET AUTONOMIE. 03-03-2020. SAINT-AMAND-LES EAUX. CONCILIER LA GESTION DU PARASITISME ET LES ENJEUX ÉCOLOGIQUES DANS LES PRAIRIES HUMIDES. BLAISE DUPRIEZ, VÉTÉRINAIRE ET MEMBRE DE VET'EL

## 16 FICHES AUTONOMIE FOURRAGÈRE

1. Le compostage
2. Les méteils
3. Les prés-vergers
4. La luzerne
5. La méthode Obsalim
6. L'équilibre des rations et l'autonomie alimentaire
7. Valeur nutritionnelle du lait et durabilité des élevages laitiers
8. Procross
9. La vache heureuse
10. Le pâturage tournant
11. Améliorer la qualité des fourrages
12. La betterave fourragère
13. Le diagnostic prairie
14. L'affouragement en vert
15. Concilier les enjeux écologiques et la gestion du parasitisme
16. Le séchage du foin en grange

*Vous avez trouvé cette fiche intéressante ?*

D'autres informations techniques sur les sujets de l'autonomie fourragère repris ci-dessus sont accessibles sur :

- le site internet **Ecorurable** (<http://interreg-ecorurable.eu/?DocumentatioN>)
- ou sur demande à
  - **Parc naturel des Plaines de l'Escaut**  
Audrey POLARD • apolard@pnpe.be • +32 (0)488 981 156
  - **Parc naturel du Pays des Collines**  
Hervé LUST • h.lust@pnpc.be • +32 (0)68 54 46 02
  - **Parc naturel régional Scarpe-Escaut**  
Aurore DLUGON • a.dlugon@pnr-scarpe-escaut.fr • +33 (3)27 19 19 70